

8**PROFESSION**

Situation de l'étudiant : Sans Emploi Inactivité inscrit à Pôle Emploi En activité
 Contrat d'apprentissage Contrat de professionnalisation Contrat doctoral

Catégorie socio-professionnelle de l'étudiant (voir liste dans la notice jointe au dossier) :

_____ Code (Codez 82 si étudiant) : |_|_|_|

Quotité travaillée : Temps complet (y compris contrats d'apprentissage, contrats de professionnalisation, contrats doctoraux)
 Temps partiel (+ de 150h / trimestre ou + de 600h / an) Temps partiel (- de 150h / trimestre)

Catégorie socio-professionnelle du parent référent : _____ |_|_|_|

Catégorie socio-professionnelle du 2^e parent référent : _____ |_|_|_|

9**ÊTES-VOUS SPORTIF DE HAUT NIVEAU RECONNU PAR LE MINISTÈRE DES SPORTS ?**

Non concerné Elite Sénior Jeune Reconversion

10**AIDE FINANCIÈRE**

Sans objet Bourse de l'enseignement supérieur (CROUS)
 Bourse du Gouvernement Français (BGF / Campus France) Exonération sur décision individuelle Contrat doctoral
 Bourse docteur ingénieur Bourse de mobilité Convention CIFRE
 Allocation Chômage / ARE Autre bourse Autre aide financière (précisez : _____)

11**CONTRIBUTION DE VIE ÉTUDIANTE ET DE CAMPUS**

Précisez votre numéro d'attestation CVEC : |_|_|_|_|_| - |_|_|_|_|_| - |_|_|_|_|

Le cas échéant, motif d'exonération de la CVEC :

Boursier sur critères sociaux (CROUS) et Boursier du Gouvernement Français
 Bénéficiaire de la protection subsidiaire
 Réfugié
 Enregistré en qualité de demandeur d'asile et disposant du droit de se maintenir sur le territoire

12**PROGRAMMES D'ÉCHANGES INTERNATIONAUX**

Non concerné Oui (départ) Oui (accueil)

Si oui, Type de programme : Erasmus Autre programme de l'UE Accord bilatéral

13**DERNIER ÉTABLISSEMENT FRÉQUENTÉ**

Établissement : _____

Département (français uniquement) : ___ ou Pays : _____ |_|_|_|_| Année : ___ / ___

Type d'établissement :

00. Université (y compris ESPÉ) 01. BTS 02. CPGE 03. École de commerce
 04. École d'ingénieur 05. Enseignement supérieur privé 06. Établissement Supérieur Art/Culturel
 10. Établissement étranger d'Enseignement Supérieur 11. École Normale Supérieure
 13. École d'Architecture 14. IUFM non intégré 15. Autre école ou cursus
 17. Enseignement par correspondance 18. Établissement de Formation Paramédicale ou Sociale
 LY. Lycée RC. Organisme de Recherche SO. Sans Objet

14**SITUATION DE L'ANNÉE 2019-2020**

Établissement : _____

Département (français uniquement) : ___ ou Pays : _____ |_|_|_|_|

Type d'établissement :

A. Enseignement Secondaire (y compris par correspondance) B. BTS (y compris post-BTS)
 C. IUT (y compris licence professionnelle) D. (CPGE (non inscrit à l'Université)
 E. École d'ingénieurs G. Enseignement supérieur par correspondance
 H. Université hors IUT et école d'ingénieurs universitaire J. École de management (commerce, gestion)
 K. Instituts catholiques, ENS et Grands établissements M. ESPÉ
 Q. Établissement étranger d'enseignement secondaire R. Établissement étranger d'enseignement supérieur
 S. Autre cursus (en France) T. Non scolarisé et jamais rentré dans l'enseignement supérieur
 U. Non scolarisé l'année précédente mais **précédemment entré** dans l'Enseignement supérieur universitaire ou non
 RC. Organisme de Recherche SO. Sans Objet

15 DERNIER DIPLÔME OBTENU

- A. Baccalauréat B. BTS C. DUT D. Attestation délivrée à la suite d'un cursus en CPGE
 E. Diplôme d'ingénieur (Universitaire ou non) F. Diplôme universitaire d'entrée en 1er cycle, DAEU, ESEU, capacité en droit
 I. DEUG (y compris DEUG intermédiaire, DEUG IUP et DEUP) K. Attestation de fin de 1^{ère} année de médecine, de pharmacie et d'odontologie
 L. Diplôme du secteur paramédical et social : éducateur, infirmier, orthophoniste... M. DEUST, Diplôme d'Université N. Licence et licence LMD
 Q. Maîtrise (y compris maîtrise intermédiaire) R. Autre diplôme universitaire de 2^{ème} cycle (hors diplôme d'ingénieur universitaire)
 U. Diplôme universitaire de 3^{ème} cycle : DEA-DESS + Master LMD + Docteur en médecine... (Hors diplôme d'ingénieur)
 V. Diplôme de fin de 2^{ème} cycle des études médicales et pharmaceutiques Y. Autre diplôme supérieur Z. AUCUN diplôme supérieur
 1. Diplôme d'établissement étranger secondaire 2. Diplôme d'établissement étranger supérieur
 3. Diplôme de formation générale de santé - grade licence 4. Diplôme de formation approfondie de santé - grade master

Département (français uniquement) : _____ ou Pays : _____ | | | | |

Année : _____ / _____ Établissement : _____

16 AUTRE ÉTABLISSEMENT FRÉQUENTÉ POUR L'ANNÉE 2020-2021

Établissement : _____

Type d'établissement :

00. Université ((française publique y compris INSPÉ) SO. Sans objet 01. BTS 02. CPGE 03. École de commerce
 04. École d'ingénieur 05. Enseignement supérieur privé 06. Établissement Supérieur Art/Culturel
 10. Établissement étranger d'Enseignement Supérieur 11. École Normale Supérieure 13. École d'Architecture
 15. Autre école ou cursus 17. Enseignement par correspondance 18. Établissement de Formation Paramédicale ou Sociale

17 INSCRIPTION À L'UNIVERSITÉ DE LILLE EN 2020-2021

Cursus : Licence Master Doctorat Diplôme d'Ingénieur Diplôme d'Université Autre : _____
 Licence Professionnelle DEUST Études de santé

Domaine de formation : Sciences, Technologies, Santé Droit, Économie, Gestion
 Sciences Humaines et Sociales Arts, Lettres, Langues

Intitulé de la formation : _____ Étape _____
VET _____

Précisez s'il s'agit d'un parcours spécifique (ex. : CMI, parcours bilingue,...) : _____

Niveau : 1^{ère} année 2^{ème} année 3^{ème} année 4^{ème} année 5^{ème} année 6^{ème} année Agrégation
 Diplôme d'Ingénieur (précisez l'année _____) Doctorat (précisez l'année _____) cochez si cotutelle)
 HDR Internat (DES) Autre (précisez : _____)

Avez-vous obtenu une validation d'études pour cette inscription ? : OUI NON

18 AUTRE INSCRIPTION À L'UNIVERSITÉ DE LILLE EN 2020-2021

Cursus : Licence Master Doctorat Diplôme d'Ingénieur Diplôme d'Université Autre : _____
 Licence Professionnelle DEUST Études de santé

Domaine de formation : Sciences, Technologies, Santé Droit, Économie, Gestion
 Sciences Humaines et Sociales Arts, Lettres, Langues

Intitulé de la formation : _____ Étape _____
VET _____

Précisez s'il s'agit d'un parcours spécifique (ex. : CMI, parcours bilingue,...) : _____

Niveau : 1^{ère} année 2^{ème} année 3^{ème} année 4^{ème} année 5^{ème} année 6^{ème} année Agrégation
 Diplôme d'Ingénieur (précisez l'année _____) Doctorat (précisez l'année _____) cochez si cotutelle)
 HDR Internat (DES) Autre (précisez : _____)

Avez-vous obtenu une validation d'études pour cette inscription ? : OUI NON

19 VOTRE PHOTOGRAPHIE (TÊTE NUE)

Votre photographie sera imprimée sur votre carte d'étudiant - démarche obligatoire pour l'inscription à l'université - et enregistrée sur nos serveurs. Conformément à la loi (droit à l'image), vous pouvez vous opposer à tout autre usage de cette photographie (trombinoscopes, annuaires...). **Dans le cas contraire, merci de cocher la case ci-dessous :**
 J'accepte que ma photographie soit utilisée à des fins pédagogiques ou administratives.

Je, soussigné(e) _____

certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur ce dossier.

Date _____ / _____ / _____

Signature

NOTICE D'INSTRUCTIONS

Dossier d'inscription administrative

UNIVERSITÉ DE LILLE

Année universitaire 2020-2021

Bienvenue à l'Université de Lille

Cette notice est destinée à vous guider dans la constitution de votre dossier d'inscription au titre de la prochaine rentrée universitaire. Attention : votre inscription ne sera définitive que si vous remplissez toutes les conditions requises : dossier complet, titres requis, autorisation d'inscription dans les filières sélectives, validation d'acquis, transfert de dossier, droits universitaires acquittés, etc.

Vous devez fournir les photocopies de toutes les pièces demandées.

Dans le cas contraire, votre dossier sera considéré comme incomplet et rejeté.

Si les pièces ne sont pas rédigées en français, vous devez les faire traduire par un traducteur assermenté.

Liste des pièces à fournir :

- ❑ Photocopie d'une pièce d'identité (Carte Nationale d'Identité recto/verso ou Passeport)
- ❑ Si vous n'étiez pas inscrit à l'Université de Lille depuis 2018-2019 : 1 photo d'identité officielle, tête nue, avec nom, prénom et date de naissance au verso. Plus d'informations sur: www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F10619
- ❑ Si vous êtes titulaire du baccalauréat : photocopie du diplôme ou du relevé de notes du baccalauréat ou titre admis en équivalence / dispense
- ❑ Copie de la décision d'admission à la formation ou accord préalable d'inscription « Etudes en France »
- ❑ Si vous êtes concerné (à vérifier sur <https://cvec.etudiant.gouv.fr/>) : attestation d'acquiescement de la CVEC
- ❑ Paiement différé par virement du montant total des frais d'inscription (paiement en plusieurs virements refusé). Lors de votre virement, dans la zone dédiée aux commentaires (zone aussi appelée : motif ou libellé) indiquez OBLIGATOIREMENT les renseignements suivants : numéro étudiant, nom et prénom, droits universitaires 2020-2021 . Pour prouver l'acquiescement de vos droits d'inscription, une attestation de virement comportant les détails du bénéficiaire, la date du virement et son montant devront OBLIGATOIREMENT être joints à ce dossier.
Vous trouverez le RIB de l'Université de Lille sur ce lien : <https://www.univ-lille.fr/rib-ulille/>
Pour l'IUT A, veuillez vous rendre sur ce lien : <https://www.univ-lille.fr/rib-iuta/>
Le paiement en espèces ou chèque est accepté à titre exceptionnel. Prenez contact avec votre Relais Scolarité-Inscriptions.
- ❑ Le cas échéant, copie de la décision d'exonération des droits de scolarité, signée du Président
- ❑ Si vous êtes boursier du CROUS : avis conditionnel ou définitif d'attribution de bourse pour l'année 2020-2021
- ❑ Copie des pièces justifiant d'un statut particulier ou d'une situation particulière indiqués dans le dossier d'inscription (exemple : sportif de haut niveau, pupille de la nation, bénéficiaire de l'AAH, ...)
- ❑ Si vous vous inscrivez dans le cadre d'un contrat de professionnalisation ou d'apprentissage : copie du contrat ou du CERFA signé de toutes les parties
- ❑ Si vous êtes mineur : courrier signé du représentant légal autorisant l'inscription
- ❑ Si vous êtes français de moins de 25 ans : Attestation de participation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC / JAPD) ou à défaut, attestation d'exemption
- ❑ Si vous changez d'université : attestation de transfert de dossier obtenue auprès de l'université d'origine (pour toute inscription effectuée il y a moins de 10 ans)
- ❑ Document attestant de la prise en charge financière de votre formation : convention de formation signée des parties prenantes ou à défaut contrat de travail
- ❑ Si vous êtes demandeur d'emploi, attestation d'inscription Pôle emploi de moins d'un mois.

Liste des pièces **SUPPLEMENTAIRES** à fournir **PAR LES DOCTORANTS** :

- ❑ Contrat doctoral signé de toutes les parties
- ❑ S'il s'agit d'une inscription en co-tutelle : copie de la convention et attestation de paiement auprès de l'université partenaire le cas échéant
- ❑ Si vous n'avez jamais été étudiant à l'Université de Lille : copie de l'autorisation d'inscription en doctorat

Liste des pièces **SUPPLEMENTAIRES** à fournir **PAR LES ETUDIANTS EXTRACOMMUNAUTAIRES non inscrits à l'Université de Lille en 2019-2020**

C'est-à-dire non ressortissants des Etats de l'Union européenne, de l'Espace Economique Européen (Norvège, Islande, Liechtenstein), de Monaco, d'Andorre, de Suisse et les résidents du Québec

- ❑ Si vous avez été inscrit dans une université ou école relevant du *Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation* : carte d'étudiant ou certificat de scolarité 2018-2019
- ❑ Si vous êtes inscrit en 2019 et/ou étiez inscrit en 2018 dans un centre de français langue étrangère (FLE) en France : attestation d'inscription à ce centre
- ❑ Si vous êtes boursier du gouvernement français (BGF) ou bénéficiaire d'une décision d'exonération totale ou partielle attribuée par l'Université de Lille ou l'ambassade de votre pays d'origine : copie de l'avis de bourse ou copie de la décision d'exonération
- ❑ Si vous êtes réfugié ou bénéficiaire de la protection subsidiaire, ou enfant d'un bénéficiaire de tels statuts : copie de la pièce justifiant de cette situation particulière.

Exemples de pièces : récépissé préfectoral portant mention « reconnu réfugié », mention « a obtenu le bénéfice de la protection subsidiaire » ; carte de séjour mention « réfugié », mention « protection subsidiaire ».

ATTENTION : *si cette situation concerne votre père, mère ou tuteur légal joindre également une copie de votre extrait d'acte d'état civil ou livret de famille (avec traduction par un traducteur assermenté si le document n'est pas rédigé en français)*

- ❑ Si vous êtes résident de longue durée en France (ou son enfant) : copie de votre carte de résident de longue durée (ou celle de vos parents)

ATTENTION : *si cette situation concerne votre père, mère ou tuteur légal, joindre également une copie de votre extrait d'acte d'état civil ou livret de famille (avec traduction par un traducteur assermenté si le document n'est pas rédigé en français)*

- ❑ Si vous êtes étudiant ayant déclaré votre foyer fiscal ou étant rattaché à un foyer fiscal en France depuis plus de 2 ans : copie des avis d'impôt sur le revenu ou avis de situation déclarative à l'impôt sur les revenus 2018, 2019 et 2020 portant respectivement sur les revenus des années 2017, 2018 et 2019.

ATTENTION : *si vous êtes rattaché à un foyer fiscal, votre état civil doit obligatoirement apparaître sur les avis d'impôt sur le revenu ou avis de situation déclarative à l'impôt fournis.*

Plus d'informations sur les droits d'inscription : <https://www.univ-lille.fr/etudes/droits-dinscription/>

1 IDENTIFIANT ÉTUDIANT

L'INE est indispensable à votre inscription et conditionne la remise de la carte d'étudiant.

L'Identifiant National Étudiant (INE), codé sur 11 caractères, est la seule variable permettant de suivre, au fil des ans, votre cursus. Il doit donc rester le même tout au long de votre scolarité.

Ce numéro apparaît sur votre relevé de notes du baccalauréat sous le titre « numéro BEA » ou « Numéro INE ».

Dans le cas d'un bac antérieur à l'année 1995, ce numéro vous a été attribué par l'université que vous avez fréquentée précédemment et doit apparaître sur vos relevés de notes.

Si vous n'en avez aucune trace, rapprochez-vous du rectorat de votre académie ou du dernier établissement que vous avez fréquenté.

Afin d'éviter les erreurs, pensez à distinguer les lettres O des chiffres 0 (zéro) en barrant ces derniers (ø).

Attention : si un INE vous a été attribué et que vous ne nous le fournissez pas lors de votre inscription, cette dernière ne pourra pas être validée.

Les étudiants français ou étrangers n'ayant jamais été scolarisés en France depuis 1995 ne possèdent pas encore d'INE. Un INE leur sera attribué lors de la validation de leur inscription.

2 ÉTAT CIVIL

Ces données doivent correspondre à celles de votre pièce d'identité. Par exemple, si vous avez l'habitude d'utiliser votre second prénom comme prénom usuel, nous ne pourrions le retenir comme prénom principal au niveau de votre inscription*.

*A noter : Il est possible d'utiliser au sein de l'Université un prénom autre que celui inscrit sur votre état civil. Plus d'informations sur inscriptions.univ-lille.fr – rubrique « liens utiles ».

3 HANDICAP

Les étudiants porteurs de handicap peuvent l'indiquer dans cette rubrique.

4 JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

Le recensement et la journée défense et citoyenneté sont deux démarches obligatoires pour la présentation aux examens et aux concours des étudiants de moins de 25 ans et de nationalité française.

Lors du dépôt de votre dossier d'inscription, vous devez obligatoirement justifier de la régularité de votre situation vis-à-vis du service national en présentant l'attestation (ou récépissé) de recensement au Service National ou le certificat de participation à la journée défense et citoyenneté, si celle-ci a déjà été effectuée.

5 PREMIÈRE INSCRIPTION

Dans l'enseignement supérieur : comprend l'entrée en BTS, les établissements d'enseignement supérieur public, les *prépa* grandes écoles, les ESPE, les écoles de commerce, les écoles d'ingénieur, les établissements de soins infirmiers, etc.

En université française : il ne faut pas tenir compte des inscriptions précédentes dans un établissement d'enseignement supérieur privé tel que l'Institut Catholique de Lille ou dans une université étrangère.

Les deux champs seront identiques si vous n'avez pas suivi d'autre cursus avant d'entrer en université.

6 BACCALAURÉAT OU ÉQUIVALENT

Il s'agit de la série du baccalauréat que vous avez obtenu (exemples : S, L, ES, STI, STT, STAE...).

Si vous avez obtenu votre diplôme en France, indiquez le n° du département de l'établissement.

Si vous avez obtenu votre diplôme à l'étranger, indiquez le pays d'obtention.

CODE DES BACCALAURÉATS (rubrique 6)

BACCALAURÉATS FRANÇAIS obtenus AVANT 1995

Baccalauréats Généraux			
A	Philosophie - Lettres (ou Philo session antérieure à 1984)	A7	Arts plastiques (session antérieure à 1984)
A1	Lettres - Sciences	B	Économie et Social (ou Technique et Économie, session antérieure à 1984)
A2	Lettres - Langues	C	Mathématiques et Sciences physiques (ou Mathématiques élémentaires, session antérieure à 1984)
A3	Lettres - Arts Plastiques	D	Mathématiques et Sciences de la nature (ou Sciences expérimentales, session antérieure à 1984)
A4	Langues et Mathématiques (jusqu'à la session 1985)	DP	Sciences agronomiques et techniques
A5	Langues (jusque session 1985)	E	Mathématiques et techniques
A6	Éducation musicale (session antérieure à 1984)		
Baccalauréats Technologiques			
F	Spécialité non précisée	F6	Chimie
F1	Construction mécanique	F7	Biologie option biochimie
F10	Microtechnique (session antérieure à 1984)	F7P	Biologie option biologie
F10A	Microtechnique option appareillage	F8	Sciences médico-sociales
F10B	Microtechnique option optique	F9	Équipement technique - bâtiment
F11	Musique et TMD Musique	G	Spécialité non précisée
F11P	Danse et TMD Danse	G1	Techniques administratives
F12	Arts appliqués (session antérieure ou égale à 1998)	G2	Techniques quantitatives de gestion
F2	Électronique	G3	Techniques commerciales
F3	Électrotechnique	H	Techniques informatiques
F4	Génie civil	HOT	Hôtellerie
F5	Physique		
Baccalauréats Professionnels			
0021	Industriels	0022	Tertiaires

BACCALAURÉATS FRANÇAIS obtenus DEPUIS 1995

Baccalauréats Généraux			
L	Littéraire	S	Scientifique
ES	Économique et Social	0002	Baccalauréat Européen
Baccalauréats Technologiques			
STI	Sciences et techniques industrielles	SMS	Sciences médico-sociales (jusqu'à la session 2008)
STPA	Sciences et technologies du produit agro-alimentaire	STHR	Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration (depuis la session 2018)
STAE	Sciences et technologies de l'agronomie et de l'environnement	F11	Musicologie - Musique et TMD
STAV	Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant	F11P	Danse
STG	Sciences et technologies de la gestion (depuis la session 2007)	F12	Arts appliqués (session antérieure ou égale à 1998)
STL	Sciences et technologies de laboratoire	STT	Sciences et technologies tertiaires (jusqu'à la session 2006)
ST2S	Sciences et technologie de la santé et du social (depuis la session 2009)	TD2A	Sciences et technologies du design et des arts appliqués
STMG	Sciences et technologie du management et de la gestion	Ti2D	Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable
		HOT	Hôtellerie (jusqu'à la session 2017)
Baccalauréats professionnels			
0021	Industriels	0023	Agricoles
0022	Tertiaires		
Les Équivalences			
0031	Titre étranger admis nationalement en équivalence (art. 16 du décret n°71-376 du 13 mai 1971, modifié par le décret 2013-446 du 30 mai 2013 - art 2)		
0032	Titre français admis nationalement en dispense du baccalauréat en vue de la poursuite des études dans les universités		
0033	ESEU A ou DAEU A		
0034	ESEU B ou DAEU B		
0036	Validation d'études, d'expériences professionnelles, d'acquis personnels		
0037	Autre cas de non-bachelier		

8 PROFESSION

Il s'agit de la profession ou catégorie socioprofessionnelle de l'étudiant et des parents au sens INSEE.

Les chômeurs ayant déjà travaillé doivent être codés dans leur ancienne profession.

10 - Agriculteurs & exploitants
21 - Artisans
22 - Commerçants & assimilés
23 - Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus
31 - Professions libérales
33 - Cadres de la fonction publique
34 - Professeurs & professions scientifiques
35 - Professions de l'information, des arts & des spectacles
37 - Cadres administratifs & commerciaux d'entreprise
38 - Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise
42 - Instituteurs & assimilés

43 - Professions intermédiaires de la santé et du travail social
44 - Clergé et religieux
45 - Professions intermédiaires administratives de la fonction publique
46 - Professions intermédiaires administratives & commerciales
47 - Techniciens
48 - Contremaîtres, agents de maîtrise
52 - Employés civils & agents de la FP
53 - Policiers et militaires du rang
54 - Employés administratifs d'entreprise
55 - Employés de commerce

56 - Personnels des services directs aux particuliers
61 - Ouvriers qualifiés
66 - Ouvriers non qualifiés
69 - Ouvriers agricoles
71 - Retraités anciens agriculteurs exploitants
72 - Retraités anciens artisans, commerçants, chefs d'entreprise
73 - Retraités anciens cadres & professions intermédiaires
76 - Retraités anciens employés & ouvriers
81 - Chômeurs n'ayant jamais travaillé
82 - Autres personnes sans activité, étudiants

9 ÊTES-VOUS SPORTIF DE HAUT NIVEAU ?

Le statut de sportif de haut niveau est un statut officiel délivré par le ministère des sports. Pour justifier ce statut merci de joindre l'attestation délivrée par le ministère. Le fait d'être inscrit dans un

club, quel qu'en soit le niveau, n'octroie pas d'office le statut de sportif de haut niveau.

10 AIDE FINANCIÈRE

Cette rubrique permet de préciser l'aide financière accordée à un étudiant par l'État français, les collectivités territoriales ou par un gouvernement étranger.

11 CONTRIBUTION DE VIE ÉTUDIANTE ET DE CAMPUS

Vous devez obligatoirement vous acquitter de la Contribution Vie Étudiante et de Campus (CVEC), préalablement à votre inscription. Pour cela, connectez-vous sur le site cvec.etudiant.gouv.fr. A l'issue de vos démarches d'acquiescement, vous obtiendrez une attestation d'acquiescement. Vous devez reporter à cette rubrique le numéro figurant sur cette attestation et joindre l'attestation à votre dossier. Les stagiaires de la formation continue et les étudiants étrangers accueillis dans le cadre d'un programme d'échange (type Erasmus) sont dispensés de cette démarche.

12 PROGRAMMES D'ÉCHANGES INTERNATIONAUX

Il s'agit de programmes visant à favoriser la mobilité des étudiants pour l'obtention de leur diplôme, ceci au sein de l'Union Européenne ou vers tout autre pays.

13 14 DERNIER ÉTABLISSEMENT FRÉQUENTÉ & SITUATION DE L'ANNÉE 2019-2020

Ces deux rubriques doivent être renseignées avec précision car elles permettent de déterminer votre parcours scolaire et universitaire.

Si vous n'avez pas connu d'interruption dans votre parcours d'études, les deux rubriques seront renseignées à l'identique.

Cependant, dans le cas d'une interruption d'études, les renseignements peuvent être différents.

Exemple : vous avez étudié en 2013/2014 à l'Université Paris 6, vous avez depuis interrompu vos études

Dernier établissement fréquenté : Année 2013-2014 : Université Paris 6

Situation de l'année 2019-2020 : vous devez cocher U. Non scolarisé mais précédemment rentré dans l'Enseignement Supérieur.

16 AUTRE ÉTABLISSEMENT FRÉQUENTÉ POUR L'ANNÉE EN COURS

Cette rubrique définit la filière dans laquelle une autre inscription est prise pour l'année en cours dans un autre établissement d'enseignement supérieur. S'il y a présence de plusieurs autres inscriptions, on ne retient que la filière aboutissant au niveau de formation le plus élevé.

VOS RELAIS SCOLARITÉ-INSCRIPTIONS

ACCOMPAGNEMENT UNIQUEMENT EN LIGNE ET PAR TÉLÉPHONE
DU LUNDI AU VENDREDI (9H-12H30 ET 13H30-16H30)

Inscription administrative, activation de l'identité numérique, réédition de la carte multi-services, transfert de dossier, annulation, remboursement, ...

CAMPUS CITÉ SCIENTIFIQUE	<ul style="list-style-type: none"> • Faculté des sciences et technologies (départements biologie / chimie / informatique/physique/électronique, électrotechnique, automatique/mathématiques-MIASHS/mécanique/ sciences de la terre) • Faculté des sciences économiques et sociales et des territoires - FSEST (sociologie & anthropologie / économie gestion / géographie et aménagement)** • Polytech Lille • Département des sciences de l'éducation et de la formation des adultes 	Université de Lille Relais Scolarité-Inscriptions Campus Cité scientifique Bâtiment A5 59650 Villeneuve d'Ascq 03 62 26 84 30
CAMPUS PONT-DE-BOIS	<ul style="list-style-type: none"> • Faculté des Humanités (départements arts/histoire/histoire de l'art et archéologie/langues et cultures antiques/lettres modernes/philosophie/sciences du langage) • Faculté des langues, littératures et civilisations étrangères (dépt. Angellier - études anglophones/études germaniques, néerlandaises et scandinaves/études romanes, slaves et orientales) 	<ul style="list-style-type: none"> • UFR DECCID (départements sciences de l'éducation/sciences de l'information et du document) • Faculté des sciences économiques et sociales et des territoires (sociologie-développement social / culture)** • UFR de psychologie • Institut universitaire de formation des musiciens intervenants (CFMI) • UFR MIME (voir campus CS : FSEST et FST) Université de Lille Relais Scolarité-Inscriptions Campus Pont-de-Bois Bâtiment B Rue du Barreau - BP 60149 59650 Villeneuve d'Ascq Cedex 03 20 41 60 35
CAMPUS MOULINS/LILLE ① Réouverture du relais le 24 août	<ul style="list-style-type: none"> • Faculté des sciences juridiques, politiques et sociales et ses instituts • IAE Lille, University School of Management (IAE Lille / Moulines ex-FFBC)* • Faculté des sciences du sport et de l'éducation physique 	Université de Lille Relais Scolarité-Inscriptions Campus Moulines-Lille Faculté des sciences juridiques, politiques et sociales - Bâtiment C 1, place Déliot - CS 10629 - 59024 Lille Cedex 03 20 90 75 30
CAMPUS SANTÉ ① Réouverture du relais le 18 août	<ul style="list-style-type: none"> • Faculté de médecine • Faculté de pharmacie • Faculté de chirurgie dentaire • Faculté ingénierie et management de la santé - ILIS 	Université de Lille Relais Scolarité-Inscriptions Campus Santé - Faculté de médecine Pôle formation - Avenue Eugène Avinée - 59120 Loos 03 20 62 76 02 Adresse postale : Faculté de médecine Université de Lille - Campus Santé Relais Scolarité - Inscriptions 59045 Lille cedex
CAMPUS ROUBAIX/TOURCOING	<ul style="list-style-type: none"> • UFR des langues étrangères appliquées • UFR DECCID, département infocom • Faculté des Humanités, pôle arts plastiques 	Relais Scolarité-Inscriptions Campus Pont-de-Bois <i>Adresse ci-dessus</i>
CAMPUS ROUBAIX/TOURCOING	<ul style="list-style-type: none"> • IAE Lille, University School of Management (Roubaix ex IMMD)* • Institut universitaire de technologie - IUT C Roubaix 	Relais Scolarité-Inscriptions Campus Moulines-Lille <i>Adresse ci-dessus</i>

*Fusion de l'IAE Lille et de la FFBC-IMMD - Faculté de finance, banque, comptabilité et Institut du marketing et du management de la distribution)

**La « Faculté des sciences économiques, sociales et des territoires » est née de la fusion de la FSES (faculté des sciences économiques et sociales), de l'UFR de géographie et d'aménagement, des formations en économie et gestion de l'UFR MIME - mathématiques, informatique, management et économie- et des formations en culture et développement social de l'UFR DECCID).

SERVICES SCOLARITÉ-INSCRIPTIONS SPÉCIFIQUES :

IUT A (8h30-12h00 et 13h30-16h30)	Université de Lille – IUT A Service scolarité et vie étudiante Campus Cité scientifique / Avenue Paul Langevin - BP 90179 - 59653 Villeneuve d'Ascq Cedex 03 59 63 22 70	INSPÉ Inscription du 6 au 17 juillet et du 17 au 28 août 2020	INSPÉ Lille Nord de France Université de Lille - Campus Flers-Château - Direction des études Scolarité Centrale 365 bis rue Jules Guesde BP 50458 - 59658 Vill. d'Ascq Cdx 03 20 79 86 51 scolarite@inspe-lille-hdf.fr http://www.inspe-lille-hdf.fr/
IUT B (8h00-12h00 et 13h30-16h30)	Université de Lille - IUT B - Service scolarité 35 rue Sainte-Barbe BP 70460 - 59208 Tourcoing cedex 03 20 76 25 98		